



Blois, mardi 18 septembre 2007

Dossier de presse

Journée de l'innovation

Halle aux grains de Blois, mardi 18 septembre 2007

La Journée de l'innovation est le premier des « rendez-vous TrempliNNo ». Pour la première fois en Loir-et-Cher, l'essentiel des ressources régionales pour l'innovation des entreprises est réuni dans un même lieu. 38 exposants participent à la Journée de l'innovation pour présenter aux chefs d'entreprise présents leurs dispositifs de développement et de financement des projets innovants.

Deux aspects méconnus de l'innovation : la stratégie et le marketing spécifiques à l'innovation et l'accès aux projets collaboratifs européens de recherche-développement seront abordés pendant les exposés, tables rondes et entretiens individuels. La Journée de l'innovation bénéficie de la présence de deux spécialistes reconnus, Paul Millier, professeur à l'École de management de Lyon, et Rafaël Garcia-Villar, référent national du 7^e programme cadre européen de recherche et développement.

Le programme TrempliNNo

TrempliNNo 2007-2010 est un programme d'action sur trois ans en faveur de l'innovation des entreprises. L'objectif : aider un maximum d'entreprises loir-et-chériennes à se développer par l'innovation. Issus des travaux de la Conférence départementale de l'économie (CDE), TrempliNNo est piloté par le conseil général de Loir-et-Cher et la chambre de commerce et d'industrie. Ce programme est également soutenu par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement et par le conseil régional.

La Conférence départementale de l'économie

Mise en place en novembre 2005 par Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher, la Conférence départementale de l'économie est une instance de réflexion et de proposition. Elle réunit tous les acteurs locaux : institutions, entreprises, partenaires sociaux, université. Son travail est organisé selon quatre thèmes : le soutien à l'innovation et le développement d'activités nouvelles, le développement du potentiel des ressources humaines, l'amélioration de l'offre et de l'attractivité du territoire et enfin, la transmission des activités économiques.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

La Chambre de commerce et d'industrie, co-pilote de TrempliNNo

L'expertise de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Loir-et-Cher en matière d'innovation lui a permis de participer à l'élaboration du programme TrempliNNo. À la tête du groupe « soutien à l'innovation et développement d'activités nouvelles » au sein de la CDE, Alain Courtois, président de la CCI, a présenté le programme d'action TrempliNNo à l'occasion de la 3^e séance plénière de la CDE, le 20 octobre 2006.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

TrempliNNo : au cœur de l'action pour l'innovation

L'innovation au cœur des actions en faveur des entreprises

La journée de l'innovation organisée à Blois, mardi 18 septembre, est le premier des rendez-vous TrempliNNo. Plus largement, le programme TrempliNNo sera mis en place sur la période 2007-2010, pour un coût de 1,9 M € financés par le conseil général, la CCI, le conseil régional, l'État et, sous réserve d'acceptation, par l'Union européenne.

Objectifs : aider le plus grand nombre d'entreprises loir-et-chériennes à se développer par l'innovation. En incitant celles qui n'innovent pas encore à le faire et en consolidant la démarche de celles qui le font déjà.

TrempliNNo est un programme d'actions global parce qu'il couvre l'ensemble des fonctions de l'entreprise impliquées dans un projet innovant. Il apporte des réponses en matière de stratégie, de compétences, de marché et de financement.

Concrètement, TrempliNNo, c'est quoi ?

TrempliNNo est un programme d'actions en trois volets :

Un volet sensibilisation destiné à montrer comment l'innovation peut résoudre les problèmes concrets des entreprises. Ce volet comprend des « rendez-vous TrempliNNo » : réunions d'informations générales ou ciblées sur les différents champs de l'innovation, des visites de centres de compétences (laboratoires, plate-formes technologiques...). Il comprend aussi des Quiz de plusieurs niveaux, permettant aux entreprises de s'interroger, en quelques minutes ou en deux heures, sur leur capacité d'innovation.

Un volet positionnement, véritable pivot du programme. Il est proposé gratuitement aux entreprises. Grâce à un « regard extérieur », les dirigeants évaluent le potentiel d'innovation de leur entreprise, identifient les manques et les premières mesures à prendre. Toutes les mesures d'accompagnement dépendront et seront accordées en fonction de ce premier diagnostic.

Un volet accompagnement qui comprend des aides en stratégie, créativité, marketing et intégration de compétences, comme l'embauche d'un stagiaire doctorant. Il permet d'orienter les entreprises vers les dispositifs existants de financement de la recherche-développement.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

TrempliNNo : au cœur de l'action pour l'innovation

Un programme concerté et partenarial en faveur de l'innovation

Le programme TrempliNNo est basé sur l'observation des entreprises qui innovent, de leurs réussites mais aussi de leurs échecs. En complément de cette analyse et pour répondre au plus juste, aux besoins des entreprises, Tremplinno a été élaboré sur la base d'une enquête menée au premier semestre 2007 auprès de 1 500 entreprises du département par l'Observatoire de l'économie et des territoires.

TrempliNNo est un programme partenarial. Il associe les chefs d'entreprise, les agents de développement des structures territoriales : communautés de communes, syndicats de pays, mais aussi les acteurs habituels de l'innovation : Oséo, l'Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie (Aritt Centre), ainsi que les universités de Tours et d'Orléans.

TrempliNNo, une réponse aux enjeux de la mondialisation

Dans un contexte mondialisé et extrêmement concurrentiel, l'innovation joue un rôle crucial dans le développement des entreprises, en particulier des PME. Permettre au plus grand nombre d'entreprises d'accéder à l'innovation est donc un enjeu majeur. De leur capacité à innover dépend leur compétitivité et leur solidité. Identifiée par la Conférence départementale de l'économie comme un enjeu de première importance pour la pérennité économique du territoire, le défi de l'accès à l'innovation des entreprises est relevé avec la mise en place du programme TrempliNNo.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 2

La chambre de commerce et d'industrie co-pilote de TrempoliNNo

La chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Loir-et-Cher représente 8 700 entreprises inscrites au registre du commerce et des sociétés (RCS) dans le département. Sous l'impulsion d'une assemblée composée de 32 chefs d'entreprises représentatifs de tous les secteurs d'activités (commerces, industries, services), elle participe à l'élaboration des politiques publiques. Par ces actions d'informations, de conseils et de formation, la CCI agit pour le dynamisme économique du territoire.

Une expertise à la base du programme TrempoliNNo

L'expertise de la CCI en matière d'innovation et sa connaissance des entreprises lui ont permis d'être étroitement associée aux travaux de la Conférence départementale de l'économie. À l'occasion de la CDE du 20 octobre 2006, Alain Courtois, président de la CCI et du groupe « soutien à l'innovation et au développement d'activités nouvelles » de la CDE, a présenté un programme visant à développer l'innovation dans les entreprises. Baptisé TrempoliNNo, ce programme est co-piloté dans sa réalisation par le conseil général de Loir-et-Cher et la CCI.

La chambre de commerce et d'industrie, au cœur des entreprises

La chambre de commerce et d'industrie est un service-relais de l'Institut national de la propriété intellectuelle : informations sur les brevets, marques, dessins ou modèles, les procédures, les précautions à prendre, le coût... C'est aussi une délégation régionale de l'Agence régionale d'information stratégique et technologique du Centre (Aristt), le centre de ressources des CCI en informations scientifiques et techniques. De plus, la CCI est le principal instructeur des dossiers d'aides et de subventions auprès de l'Association régionale de développement d'activités nouvelles (ARDAN), de la Prestation technologique réseau (PTR) et de la Convention recherche pour les techniciens supérieurs (Cortech's). Enfin, la CCI propose des recherches d'antériorité dans les brevets et tient des permanences mensuelles d'information en propriété industrielle (gratuites, sur rendez-vous).

Informations pratiques : www.loir-et-cher.cci.fr

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr

Fiche presse 3

Déroulement de la Journée de l'innovation

- **14 h** : inauguration de l'exposition et des stands par Maurice Leroy, président du conseil général, Michel Leroux, président de l'Adelec et 2^e vice-président du conseil général, Alain Courtois, président de la CCI, Pierre Pouëssel, préfet.
- **14 h 30** : ateliers, salons, entretiens individuels et tables rondes
- **18 h** : accueil des participants à la conférence à la Halle aux grains
- **18 h 15** : allocutions de Maurice Leroy et d'Alain Courtois puis de Béatrice Arruga, vice-présidente du conseil régional
- **18 h 50** : Paul Millier présente une synthèse des échanges de l'après-midi
- **19 h 30** : échanges avec la salle
- **19 h 45** : intervention de Pierre Pouëssel, préfet de Loir-et-Cher
- **20 h** : cocktail de clôture

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr